



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 91 – JANVIER 2025

Pour celles et ceux que je n'aurais pas croisés récemment, je souhaite vous adresser mes vœux les meilleurs dans votre vie personnelle, une bonne santé, la réussite et le plus de bonheur possible pour vous et vos proches.

❖ **VENTE DE TERRAINS**

Deux lots sont en cours de vente au Lotissement St Laurent, cinq restent encore disponibles. La cession de l'ancienne grange « Mogis » est également en cours.

❖ **AGENCE POSTALE**

Ce mardi 28 Janvier, l'Agence Postale a déménagé dans le secrétariat de la mairie.

Isabelle vous reçoit maintenant dans les locaux de la mairie toujours aux mêmes horaires : du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h à 11h30

Une nouvelle convention de partenariat avec la Poste a été signée pour 9 ans pour la gestion de l'Agence Postale Communale.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie où Léna vous accueille, restent inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h.

❖ **TRAVAUX et AMENAGEMENTS**

- ✓ L'entretien des chemins communaux se poursuit. Une nouvelle niveleuse d'occasion sera livrée prochainement, et nos agents techniques, après avoir reçu une formation sur le terrain, seront en mesure d'assurer un entretien régulier sans recourir aux entreprises de travaux publics.
- ✓ De plus, l'agrément « nacelle » obtenu par Nathalie et Laurent leur a permis d'installer les illuminations de Noël et d'élaguer les arbres en toute sécurité, sans avoir besoin d'une société extérieure.
- ✓ Une nouvelle porte d'entrée a été installée dans un appartement du château.

❖ **LABEL « VILLAGE D'ACCUEIL DES VEHICULES D'EPOQUE »**

Puimichel a reçu le label « Village d'Accueil des Véhicules d'Epoque », ce dernier permettra de faire connaître notre beau village.

Conduire une voiture ancienne est un plaisir qui se conjugue très bien avec la découverte du patrimoine qu'il soit architectural, culturel ou culinaire.

Le label permet aux différents clubs d'identifier facilement les villes ou villages favorisant l'accès à leurs véhicules anciens.

Une inauguration organisée avec la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque) aura lieu au mois de Mars 2025.

❖ **LABEL « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS »**

Notre commune a déposé sa candidature au concours en vue de l'obtention du label national « Villes et Villages Étoilés » organisé par l'association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Avec un éclairage public adapté (dirigé vers le sol, extinction nocturne) et la présence d'observatoires astronomiques, cette distinction valorisera également Puimichel au niveau touristique.

❖ LES AILES DU MOULIN

La souscription publique a permis de récolter 3 535 €, auxquels s'ajoute une subvention exceptionnelle et inattendue de la fondation du Patrimoine de 3000 €. Nous remercions chaleureusement les 25 généreux donateurs.

❖ MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU N°2

La 2ème modification simplifiée du PLU est en cours. Elle a notamment pour but de changer le règlement des zones à urbaniser (AU) afin de favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et intégrer des solutions innovantes pour minimiser leur impact environnemental. La mise à disposition du public doit bientôt commencer avant l'adoption définitive prévue en mars / avril.

❖ CIMETIÈRE

La procédure de reprise de concessions en état d'abandon est en cours de finalisation. En attente de devis, les travaux et la réalisation d'un ossuaire seront effectués au printemps.

❖ ANIMATIONS

- ✓ Je remercie toutes les personnes qui animent et prennent soin de notre village : organisation d'Halloween, atelier de décoration de Noël, fleurissement du village.
- ✓ Un merci également à notre P'tit Bistrot qui, régulièrement, crée des moments de convivialité à l'occasion des soirées à thèmes, guinguettes, karaokés, etc...
- ✓ Une **assemblée générale du Comité des Fêtes sera réunie le 28 février à 18h30**, pour l'élection d'un nouveau bureau et la reprise d'activités.
- ✓ Le local qui abritait « L'Abri de Puimichel » sera réaménagé pour accueillir à la fois les jeunes et les moins jeunes. Il sera équipé d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, et servira également de boîte à livres.

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche écocitoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement

❖ PROJETS :

- ✓ L'appartement situé au : 1, La Porte Rouge (à côté du restaurant) va être rénové avec le soutien du service « appui aux communes » de DLVAgglo qui accompagne la Commune dans ce projet. Un audit énergétique est en cours.
- ✓ Electricité au Moulin : installation d'un éclairage à l'intérieur du moulin

Et, en fonction du prochain Budget Primitif qui sera voté en mars / avril et des subventions potentielles :

- ✓ Réfection du Chemin des pins et différents travaux de voiries
- ✓ Place Gervais Bonnafoux
- ✓ Travaux de rénovation de la façade Nord de l'Eglise

❖ ADMR

Dans un souci constant d'amélioration et afin de continuer à offrir un service de qualité à ses bénéficiaires, l'ADMR change de prestataire de restauration à compter du 13 février 2025. Leur partenariat avec la Poste permet de proposer un service de livraison de repas dans **toutes** les communes des Alpes de haute Provence.

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

POUR TOUS !

- ✓ Ceux qui cherchent un confort de vie avec la livraison de repas
- ✓ Ceux qui sont en perte d'autonomie, ou avec un handicap*
- ✓ Ceux qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement temporaire de qualité suite à une hospitalisation*

*Démarches dispositifs d'aide sociale possibles selon critères d'éligibilité

PARTOUT !

Livraisons effectuées dans toutes les communes des Alpes de Haute Provence

TOUT LE TEMPS !

Repas livrés par le facteur les lundis, mercredis et vendredis, dans le respect de la chaîne du froid et des règles sanitaires.

Produits locaux BIO
Menus établis par des diététiciens
Adaptés aux régimes spécifiques
sans sucre, pauvre en sel, sans viande, sans poisson, hâchés, mixés

Mission pendant tous 7 jours / Dans 65 communes pour les services d'hospitalisation

ADMR
pour tout, tout le vie, partout

FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
13,70 € <small>hors taxe</small>	14,30 € <small>hors taxe</small>	16,00 € <small>hors taxe</small>
Hors d'œuvre Plat Accompagnement Fromage ou laitage Dessert ou fruit	Hors d'œuvre Plat Accompagnement Fromage ou laitage Dessert ou fruit + Potage Laitage	Hors d'œuvre Plat Accompagnement Fromage ou laitage Dessert ou fruit + Potage Protéine Laitage

*coût après remboursement du crédit d'impôt

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT !

04.92.34.55.73
livraisonrepas@admr04.org

❖ DLVAgglo

✓ **Compostage partagé :**

Nous remercions les administrés (22 foyers) qui participent à la réduction des déchets et à la préservation de notre environnement en utilisant le bio-composteur mis à leur disposition. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, des bio-seaux sont à votre disposition à la mairie.

✓ **Un composteur à prix réduit, ça vous dit ?**

DLVAgglo, met à disposition des habitants des 25 communes de son territoire des composteurs individuels de 400 litres en bois contre une participation de 30 euros (valeur réelle 80 € TTC). Une distribution a lieu chaque mois à Volx et tous les deux mois dans l'une des déchèteries du territoire, pour vous permettre de récupérer facilement votre composteur.

Lors de la remise des composteurs, les bénéficiaires auront droit à une formation gratuite de 15 minutes pour maîtriser les principes de fonctionnement. Pour l'achat de chaque composteur individuel, il sera également remis un bio-seau, ainsi que le guide du bon compostage.

Le compostage est un processus biologique comprenant plusieurs phases qui permet la conversion de déchets organiques en compost.

Le compost est un engrais naturel riche en nutriments destiné à enrichir le sol et nourrir les plantes.

Les déchets organiques représentent souvent plus de 30% des déchets ménagers, et en les compostant, on peut réduire significativement la quantité de déchets enfouis chaque semaine.

Composter localement contribue à la préservation de l'environnement et à la maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets.

Ensemble, réduisons nos déchets ! ♻️

✓ **Points d'Apports Volontaires**

MERCI à la majorité d'entre vous pour votre participation au tri sur les différents PAV ; mais malgré tout, les agents techniques sont trop souvent obligés, de débarrasser des encombrants (matelas, pneus, ...).

Faudrait-il installer de la vidéosurveillance ou verbaliser ? Des dépenses qui pourraient être évitées avec plus de civisme !!!

Pour rappel, le ramassage des encombrants est assuré par Laurent et Nathalie, tous les 15 jours sur inscription auprès de la mairie. Des déchèteries sont également à votre disposition :

Déchèteries les plus proches :

- **LE CASTELLET :**
Mardi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 13h00 à 16h00
1er samedi du mois de 9h00 à 12h00
- **ORAISON :** Du lundi au samedi 8h00-12h00 et 14h00-17h00
Fermée les dimanches et jours fériés

Pour l'installation des PAV définitifs, une information du service environnement de DLVAgglo :

« Notre fournisseur nous a annoncé une livraison pour mai 2025 (avec un bon de commande envoyé le 24/10/2024) !

Nous ne sommes, bien évidemment, pas satisfaits de ce délai et malgré l'application de pénalités de retard, cela ne change rien. Il nous a fait part qu'ils sont victimes de leur succès compte tenu que beaucoup de communes passent en tout PAV sur toute la France, il y a pénurie de matière première et que la fabrication a du mal à suivre le rythme. »

✓ **Urgences eau et assainissement**

Le numéro d'astreinte sur l'ensemble du territoire Régie des Eaux DLVAgglo est
06 86 31 32 55

❖ **SIVU :**

Deux réflexions sont en cours :

- ✓ Un accueil d'élèves d'Oraison pour alléger les effectifs des écoles de la ville
- ✓ Un accueil des jeunes enfants, la crèche d'Oraison étant saturée, ce qui génère un frein à la venue de familles avec des enfants.

❖ **DIVERS**

- ✓ Suite au recensement de 2023, L'INSEE nous a communiqué la population recensée qui est de 255 habitants.
- ✓ Suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, sensible aux drames humains et aux dégâts matériels, la commune de Puimichel a tenu à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte, en faisant un don d'un montant de 500 €.
- ✓ **Le centre de santé Commune aux Terres à La Brillanne** est ouvert depuis le 13 janvier 2025.

L'équipe du centre est composée de médecins généralistes, d'une psychologue, d'une accompagnatrice sociale, d'une pharmacienne clinicienne, de deux assistantes médicales et d'une responsable administrative et financière.

Pour être suivi par le centre de santé, la priorité est donnée aux personnes du territoire sans médecin traitant.

Si vous n'avez pas besoin de consulter un médecin dans l'immédiat mais que vous souhaitez inscrire le centre de santé en tant que médecin traitant, vous pouvez prendre rdv sur une des

plages d'inscription administrative les mardis et jeudis matin.

Santé Commune Aux Terres	2083 route des Alpes
04700 La Brillanne	
Horaires d'ouverture du standard téléphonique :	Standard téléphonique : 04 22 53 22 08
- Lundis : 8h30-13h / 14h-17h	- Mardis : 8h30-13h / fermé l'après-midi
- Mercredis : 8h30-13h / 14h-17h	- Jeudis : 8h30-13h / fermé l'après-midi
- Vendredis : 8h30-13h / 14h-16h	- Samedis : 9h-12h

- ✓ Le CIRFA Marine vous informe que les jeunes ont la possibilité de s'inscrire à une Préparation Militaire Marine (PMM) dès maintenant sur le site des Démarches Simplifiées (demarches-simplifiees.fr).

Cette formation se déroule dans un milieu militaire et maritime durant 12 samedis répartis sur l'année scolaire. S'y ajoute une semaine bloquée de 5 jours (habituellement pendant les vacances de la Toussaint) au sein de la Base Navale de Toulon.

Axée principalement sur une découverte maritime et militaire, elle offre également l'occasion de passer le permis mer (côtier), de pratiquer du sport, des exercices de sécurité ou de secours, visites de bateaux de guerre, de participer à des cérémonies militaires, etc...

Il y a 34 places proposées pour la PMM de Manosque et 25 sur celle de Gap. Pour plus d'informations, veuillez contacter le CIRFA ou votre mairie.

- ✓ La préfecture des Alpes-de Haute-Provence en lien avec l'escadron départemental de sécurité routière offre des sessions de trajectoires de sécurité : 6 sessions de sensibilisation le 22 mars, 20 avril et 14 juin 2025 (Renseignements sur : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>)

❖ ETAT CIVIL

Décès : Daniel CHAISE

Marie-Jeanne PIRISI

Sincères condoléances aux familles et aux proches.

N'hésitez pas à nous envoyer votre adresse mail si vous ne l'avez déjà fait sur mairie@puimichel.fr afin que nous puissions vous envoyer les informations intermédiaires (coupures d'eau ou d'électricité, arrêtés divers sur la Commune, travaux, etc ...)

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de Puimichel : <https://www.puimichel.fr/>